

Le Chant de l'Herbetan

Novembre : tu n'as rien à envier aux autres mois de l'année !
 Tu es l'avant dernier, le mois de l'été de la St Martin, du 11 novembre commémoré, de la Sainte Catherine où tout bois prend racine et de ses "Catherinettes".



OCTOBRE ROSE

La collecte d'Octobre rose a pris fin, nous vous remercions pour votre générosité.
 Le résultat de cette action vous sera communiqué dans la prochaine lettre.



MARCHÉ DE NOËL

Le Groupement des paysans-artisans et producteurs du massif de Chartreuse et le Sou des écoles de Saint-Pierre-d'Entremont organisent conjointement leur marché de Noël.

Celui-ci aura lieu le **samedi 3 décembre dès 14 h**

sur la place Croix Mollard de St-Pierre-d'Entremont Isère.

Chorales-buvettes, stands artisanaux et gastronomiques sont au programme !

Présence du Père Noël !

artisansdechartreuse@gmail.com ou 06 10 63 66 54



INAUGURATION DE LA PLACE CROIX MOLLARD

A l'occasion du marché de Noël, **samedi 3 décembre à 11h30**, aura lieu l'inauguration de la Place Croix Mollard, notre nouvelle Place du marché. Nous vous présenterons les projets en cours de notre mandat. Vous êtes invités à partager le verre de l'amitié !

RESTAURATION-SNACKING LE PERCE NEIGE AU PLANOLET

La commune recherche, pour le bâtiment du Perce-neige au pied des pistes au Planolet, **un exploitant confirmé en restauration-snacking** pour la saison d'hiver 2022/2023 (possibilité de prolonger l'exploitation sur la saison d'été sous conditions).

Vous êtes motivés, contactez M. le Maire Marc Gautier au 07 86 74 71 41

OUVERTURE D'UNE MAM (Maison d'Assistants Maternels)

Une MAM va ouvrir prochainement sur Saint Pierre d'Entremont Savoie. Début 2023.

Nous accueillerons les enfants de 0 à 6 ans.

Vous êtes intéressés, vous souhaitez avoir des renseignements, merci de nous contacter :

Laure Baudouin : 06 30 86 12 11 / Cécile Barnezet : 06 81 30 34 53 / André Pascal : 07 82 88 37 66

Seriez-vous intéressés par une « Soirée parents », une soirée où vos enfants

sont accueillis à la MAM, un vendredi soir par mois ?



ENQUETE UTILISATION LIGNE DE TRANSPORT EN COMMUN S04

(St Pierre d'Entremont – Chambéry)

Le territoire des Entremonts est desservi par une ligne d'autocar, la ligne S04.

A l'exception du dimanche, le car effectue actuellement 3 à 4 trajets par jour depuis St Pierre

d'Entremont vers Chambéry et 2 trajets par jour de Chambéry vers St Pierre d'Entremont.

Les communes d'Entremont le Vieux, St Pierre d'Entremont Isère et Savoie, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Parc naturel régional de Chartreuse diffusent ce questionnaire pour avoir une meilleure connaissance des besoins des habitants et rassembler les propositions des utilisateurs ou futurs utilisateurs. Ce questionnaire a pour objectif de mieux connaître votre utilisation de cette ligne, votre avis et vos propositions pour qu'elle réponde mieux aux besoins dans le futur.

Merci de votre participation ! Enquête ouverte jusqu'au 30 novembre.

Pour remplir le questionnaire : <https://urlr.me/BwDqT>

QR Code renvoyant vers le lien :



BENNE PNEUMATIQUES

Du 17 novembre au 17 décembre, une benne pneumatiques sera accessible aux usagers de la déchèterie de St Pierre d'Entremont, aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Les catégories de pneus acceptés sont : pneus de véhicules automobiles de particuliers (de tourisme, camionnettes, 4x4) et pneus de véhicules 2 roues de particuliers (motos, scooters...).

Ne sont pas acceptés : pneus poids lourds, pneus agricoles, pneus de génie civil, pneus souillés ou comprenant d'autres matériaux comme gravats, métaux, terre... Le dépôt de pneus jantés est interdit.

Horaires déchèterie St Pierre d'Entremont : mardi : 14h30-16h30 et samedi : 9h-12h



POURQUOI UN PLAN COMMUNAL de SAUVEGARDE POUR NOTRE COMMUNE ?

Cela n'arrive pas qu'aux autres !

Historiquement les communes ont toujours porté assistance à leurs populations lors d'événements climatiques, technologiques ou de tout autre nature. Au cours de ces dernières décennies, la fréquence de ces événements a tendance à se rapprocher. Les impacts peuvent être importants et les populations mises en difficulté.

Le cadre préservé de notre belle commune de Saint-Pierre d'Entremont ne fait pas de nous une exception. Les tendances des experts sur le climat ou les évolutions des risques de toute nature nous obligent à la plus grande vigilance. Enfin, une récente loi « Sécurité Civile » accroit les obligations du maire pour la sauvegarde de sa population.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a décidé d'engager une démarche pour renforcer la sécurité de la commune en nous dotant d'un plan de sauvegarde.

Ce Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a vocation à recenser et à communiquer sur les risques potentiels, qu'ils soient naturels, technologiques, sociétaux ou sanitaires. Il doit permettre de prévoir l'alerte et l'information de notre population, d'organiser l'accueil et le regroupement des personnes en difficulté et de mettre en place un soutien logistique, moral et matériel.

Toutes ces actions sont complémentaires à celles des services de secours. Très souvent vécues dans l'urgence, elles ne s'improvisent pas et nécessitent un minimum d'anticipation. Ce plan, qui se veut être un outil de gestion de crise, doit donner à chacun d'entre nous les bons repères et les bons réflexes pour mieux répondre aux événements.

Nous tous, équipe municipale, personnels de la commune et habitants des Entremonts sommes concernés par cette démarche.



INITIATION A L'UTILISATION D'UN DEFIBRILLATEUR

Nous avons doté la commune de défibrillateurs au Centre village, St Philibert, Le Château, Le Chenevey et bientôt Le Villard, en partenariat avec INSERP FORMATION secourisme, nous organisons pour nos habitants une journée « Initiation à l'utilisation d'un défibrillateur » le samedi 19 novembre 2022.

Inscription au choix à une des sessions avant vendredi 18 novembre : 10h-12h ou 13h-15h

Lieu : Salle « La Chartreuse »

ou 15h30-17h30

Inscription gratuite en mairie ou par mail : mairie.stpierreentremont38@wanadoo.fr

ou par téléphone au 04 79 65 80 53

Une attestation de formation vous sera remise par notre partenaire INSERP formation.

L'arrêt cardiaque-respiratoire, cela n'arrive pas qu'aux autres...



CONCERNANT NOS CIMETIERES !

Dans la lettre municipale « Le chant de l'Herbetan » du mois d'août 2022, nous annonçons notre démarche de « clarification » quant aux tombes en état apparent d'abandon, dans nos cimetières.

Pour ce faire, et en cette période de la Toussaint, nous avons posé sur lesdites tombes des affichettes invitant les personnes concernées à se manifester, pour nous permettre de mieux évaluer la situation.

Nous en profitons pour remercier dès à présent les personnes qui l'ont déjà fait, et nous précisons bien qu'il s'agit pour l'instant que d'un « repérage » bien nécessaire pour assurer une bonne maintenance de nos cimetières.

L'éventuelle réappropriation par la commune d'emplacements réellement délaissés ne pourra se faire que dans le cadre très strict du Code Général des Collectivités Territoriales, très protecteur vis à vis des ayants-droit à ces concessions.

Donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes concernés par une de ces affichettes, cela nous aidera dans nos recherches. La personne en charge de ce « repérage » prendra contact avec vous si nécessaire.

En attendant d'être contacté, vous pouvez rechercher tout document en votre possession permettant de déterminer l'origine de la concession.

DECES :

André VILLARD le 19 octobre 2022